



Cher Staff

Lors de sa lettre de vœux gentiment envoyée en décembre, Carlo Bozotti exprimait avec candeur son excitation face à des **« double-digit year-over-year figures in 2017 »** en parlant de la croissance. C'est sûr que l'année 2017 a dû être une année fastueuse pour nos chers collègues du Staff:

Le pactole accumulé depuis des années sous forme d'actions distribuées gratuitement a vu sa **valeur multipliée par 3,5... Plus le montant des dividendes**, et sûrement un salaire et les rémunérations annexes permettent de payer les factures sans faire les comptes tous les jours

Sachez que nous aussi, salariés, nous avons aussi bien perçu l'augmentation à deux chiffres de la croissance en 2017 : **usines saturées, intensification de la charge de travail, multiplications des projets sans moyens** supplémentaires... Comme quoi nous sommes collègues mais pas forcément logés à la même enseigne...

Alors nous aussi **nous aimerions profiter d'une augmentation à 2 chiffres sur nos fiches de paie...** On trouverait aussi cela sûrement très excitant. Nous voulons aussi vous dire que nous ne voulons pas faire un choix entre les « éléments de rémunération » comme cela commence à se dire : Nous voulons :

- **ET des augmentations de salaires** dignes de ce nom, dont un montant minimum pour tous,
- **ET un intéressement** qui reconnaisse la participation de tous à cette croissance si excitante,
- **ET une mutuelle** qui reste proportionnelle aux salaires et couvre tous les salariés et conserve son niveau actuel de garanties.
- **ET... une amélioration de l'ensemble de notre statut social**

Et si ce n'est pas trop demandé, des instances du personnel fortes !



C'était mieux avant

•**1890** : la loi impose aux mines la désignation de **délégué à la sécurité des ouvriers mineurs**. Même s'ils ne sont pas écoutés, c'est un premier vers une représentation des salariés pour la sécurité et les conditions de travail

•**1947** : **Création des Comités d'Hygiène et de Sécurité** avec une mission assez large et un rôle exclusivement consultatif.

•**1982** : **création des CHSCT par les lois Auroux** : première instance dédiée élue et juridique compétente. Elle est renforcée par la loi de 1991 (personnalité civile, expertise extérieure, environnement...)

•**2017** : **arrêt de mort des CHSCT**

Pourquoi ? Le CHSCT est l'instance la plus dangereuse pour les directions. Avec des élus dédiés à la protection de votre santé et à l'amélioration de vos Conditions de Travail, son pouvoir d'expertise indépendante, sa possibilité d'aller en justice ou de prendre des décisions contraignantes, elle représente le plus gros contre-pouvoir dans l'entreprise. Il était temps de lui tordre le cou pour que la croissance des profits des entreprises ne soient pas entravée par de basses considérations humaines.

90 ans pour les mettre en place, 35 ans pour les réduire à néant... Merci Macron !

Convention collective

L'UIMM (branche métallurgie du MEDEF) a dénoncé il y a quelques mois la convention collective. Outre les attaques contre la classification, l'ancienneté... l'UIMM veut aussi s'attaquer au temps de travail. Elle propose :

- 235 jours travaillé par an au lieu de 218 jours,
- Un volant de 440 heures supplémentaires (qui ne seraient majorées que de 10 %, contre 25% actuellement),
- Un repos quotidien de 9 h au lieu de 11 h,
- La généralisation du travail le dimanche,
- Rendre possible le temps partiel à partir de 7 heures par semaine, contre 24 heures actuellement.
- Le maximum de souplesse dans la planification du temps de travail avec l'annulation des congés à 7 jours, de variation importante du temps de travail d'une semaine à l'autre et une annualisation du temps de travail

Nous pensons que ces exigences vont à l'encontre même de l'histoire. Nous défendons l'idée d'une meilleure répartition du travail plutôt que d'une société en trois parties : les actifs ayant des charges de travail très lourdes, les actifs au chômage ou précaires et les actifs usés par des années de travail dans des conditions dégradées.

C'est aussi nier le fait que le temps libre n'est pas perdu : il permet des nombreuses activités sociales hors circuit économique mais fondamentales au fonctionnement d'une société.

C'est pourquoi, nous revendiquons une semaine à 32 heures...

International

La métallurgie allemande sous tension : le puissant syndicat de la métallurgie allemand (IG Metall) mène une campagne déterminée avec deux revendications principales : le **passage à 28 h par semaine** et une **augmentation des salaires de 6 %...** Alors que les négociations avec le patronat sont dans l'impasse, IG Metall passe à la vitesse supérieure par des mouvements de grève de plus en plus longs et larges et l'emporte !

Quelles leçons en tirer ?

- Les 32 heures par semaine revendiquées par la CGT ne sont pas une utopie
- Les 1.2 % d'augmentation pour les minima conventionnels français sont ridicules. Et ils ne garantissent pas les augmentations dans les entreprises.
- Que le syndicalisme a toute sa place dans le monde de l'entreprise : un syndicat fort et un rapport de force large peut tenir tête aux directions d'entreprise...

Alors, il est peut-être temps de passer nous voir pour vous syndiquer !!!

Calendrier

6 fév : commission économique

7 fév : commission prévoyance

14 fév : négociations QVT

23 fév : délégués du personnel

27 fév : CE

28 fév : CHSCT extra (suivi PDVMI)

Contexte économique

Les inégalités augmentent partout, y compris en France

Le rapport d'Oxfam montre, chiffres à l'appui, que les plus riches s'emparent une part de plus en plus importante des richesses qui sont produites par les travailleurs.

Ainsi : « en 2017, 28 % des richesses créées en France ont profité aux 1 % les plus riches alors que les 50 % les plus pauvres ne se sont partagés que 5 % de cette croissance. Une tendance à l'accroissement des richesses qui devrait s'accroître davantage encore à la suite de la dernière réforme fiscale du gouvernement qui profitera essentiellement aux plus aisés. »

L'importance de l'organisation des travailleurs pour lutter contre les inégalités

Le rapport d'Oxfam mentionne également l'importance de l'organisation des travailleurs pour lutter contre les inégalités : « Les travailleuses/travailleurs et les productrices/producteurs organisé-e-s forment un contrepoids puissant aux intérêts des riches. Les droits défendus par les travailleuses et les travailleurs organisé-e-s (comme les salaires minimum, le droit aux congés, la compensation des heures supplémentaires et le congé parental) bénéficient à l'ensemble de la main-d'œuvre, ce qui réduit les inégalités économiques et les inégalités entre les femmes et les hommes. »

C'est au sein des entreprises que les inégalités se créent

Ce fait majeur est à juste titre souligné dans le rapport.

Ainsi, « la France est la championne d'Europe pour le montant de dividendes versés par les entreprises à ses actionnaires. Le taux de redistribution des dividendes des entreprises du CAC 40 augmente chaque année un peu plus et dépasse désormais les 50 % contre 33 % au début des années 2000. Ainsi, ce sont plus de 44 milliards d'euros qui ont été reversés en 2017 par les entreprises du CAC 40, soit trois fois plus qu'il y a 15 ans. Dans le même temps, le salaire moyen n'a augmenté que de 14 % en France »

Télétravail

Le compte-rendu des négos de janvier est à lire sur le site de la CGT ST France :

Tapez CGT STMicroelectronics France sur vos moteurs de recherche

A côté

La direction de Crolles impose la prise de la CP5 au premier trimestre à une grande partie du site. Parmi les motifs : "Le trimestre est tendu financièrement par la réduction temporaire des ventes et la baisse continue du dollar" et "La gestion du changement du mix de production ne permet pas de remonter le niveau de moves autant que souhaité"...

Ces messages contrastent avec toute la com externe n'est-ce pas ?

On retrouve la grande tradition de ST de gestion boutique, faisant reporter immédiatement les problèmes sur les salariés. Et sur le fond, ceci est un indice des risques de dépendance vis à vis d'un client et d'une technologie.



Culture sociale, politique

Un monde à gagner – La lutte des classes au tribunal de Marie-Laure Dufresne-Castets

Marie-Laure Dufresne-Castets est une avocate qui a fait le choix de s'engager auprès de salariés, de militants du monde du travail qui doivent faire face aux attaques patronales ou qui décident d'attaquer leur patron en justice. Elle décrit comment des militants, lors de procès ont fait de tribunaux un lieu d'« *expression de la colère ouvrière* [...], *au sein même de l'institution forgée pour la réprimer* ».

Ce livre relate quelques affaires relayées par la presse comme les licenciements des salariés de Moulinex en 2001, de cégétistes de Renault, les « *cinq de Renault Le Mans* », licenciés en 2007. Elle décrit la politique patronale, tous les moyens utilisés pour licencier massivement ou imposer des reculs à travers des accords d'entreprise instaurant et la répression contre les militants qui s'y opposent.

La richesse des rapports humains, l'énergie, la chaleur humaine est très présente dans son livre. On participe, entre autres, à la vie et la lutte d'ouvrières agricoles qui témoignent en créole à la barre face à des plaignants békés pour soutenir une leader de la grève générale de Guadeloupe en 2009.

Ce livre est un témoignage et un hommage à ceux qui se battent pour résister, se battent contre l'écoeürant cynisme des puissants.

Comm'une Mémoire ou les 50 ans de la microelectronique à Grenoble

1955 : La SFR (Société Française de Radioélectricité) est créée à St-Egrève. Au départ, c'était une petite entreprise de quelques salariés. En 1967 le LETI est créé, puis EFCIS en 1972 sur notre site. Après bien de péripéties, des fusions et des changements de noms (Sexcossem, Thomson Semi-Conducteurs, SGS-Thomson, STMicroelectronics), les semiconducteurs occupent une place essentielle dans l'agglomération grenobloise.

Au début des années 2000, il y a beaucoup d'embauches et de départs à la retraite. Et donc le risque de perdre la trace de tout un pan de notre histoire. En 2007, les CE de ST Grenoble et ST Crolles décident de lancer le projet « Comm'une mémoire ». Nous ne voulions pas faire une histoire lisse, avec des cérémonies aseptisées ou des discours officiels, mais recueillir une histoire diverse, mouvementée, contradictoire, faite avec les gens.

En 2007, Un site internet a été créé, et 2 livres sont sortis. L'un, basé sur plus de 80 entretiens, a été écrit par une sociologue, Catherine Dutheil-Pessin. L'autre traite de l'histoire de l'entreprise et des évolutions techniques. Il a été écrit par un ingénieur retraité, Jean-Pierre Moreau.



<http://communememoire.com/communememoire.swf>

